

Lettre d'information n°23 - octobre 2025

A la UNE

Edito

Concours administratifs et épreuves de vérification des connaissances : une dynamique de modernisation et d'attractivité



La **session 2025** marque une nouvelle étape dans la modernisation des **recrutements pilotés par le CNG**.

Les réformes engagées sur les concours administratifs et les épreuves de vérification des connaissances (EVC) traduisent la volonté du CNG d'allier **exigence, accessibilité et attractivité** au service du système de santé.

Cette dynamique confirme l'impact positif de la **rénovation des épreuves** issue des arrêtés du **19 juin 2024**, et s'inscrit dans la continuité d'une politique volontariste menée depuis plusieurs années pour mieux faire connaître ces métiers.

Ainsi, le **format des nouvelles épreuves est aligné sur les épreuves des autres concours d'accès à la Haute fonction publique (INSP, ENM, INET)** que ce soit : dans la réduction du nombre d'épreuves à option d'admissibilité et d'admission, la modulation des coefficients d'épreuves d'admissibilité ; la généralisation pour l'ensemble des concours de directeurs (directeur d'hôpital, directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social et directeur des soins) de l'épreuve d'entretien collectif comme c'est la norme pour les autres concours d'accès à la haute fonction publique.

Des chiffres encourageants pour les concours administratifs

Les concours de la session 2025 connaissent une hausse significative des candidatures :

- **Directeurs d'hôpital (DH)** : 927 inscrits (+76 % par rapport à 2021), 493 candidats présents (+7 % par rapport à 2024). Tous les postes offerts ont été pourvus.
- **Directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (DESSMS)** : 619 inscrits (+35 % depuis 2021), avec une hausse de 9 % des

présents.

- **Directeurs des soins (DDS)** : stabilisation à 136 inscrits (124 présents).
- **Attachés d'administration hospitalière (AAH)** : croissance importante des inscriptions, portée par la réforme rapprochant ces concours des épreuves des IRA.

Cette évolution favorable se retrouve également dans les résultats d'admissibilité de chacun de ces recrutements puisque ce sont en moyenne **plus de 12% de candidats qui sont admissibles** par rapport à la session précédente, avec des résultats remarquables enregistrés en nombre d'admissible pour les concours de **directeur des soins (+57% d'admissibles)** et d'**attaché (+24% de candidats admissibles)**.

Ces résultats confirment l'**impact des campagnes de communication** et des **webinaires** organisés par le CNG depuis 2023, qui contribuent à renforcer l'attractivité de ces métiers essentiels à la fonction publique hospitalière.

Des évolutions concrètes pour plus d'accessibilité

Les épreuves des concours de direction renouvées en 2024 modernisent le contenu, la structure et les coefficients pour mieux valoriser les compétences managériales et stratégiques.

Pour la session 2025, un **nouveau site d'épreuves d'admissibilité** a été ouvert en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et les épreuves du concours de directeur des soins sont désormais délocalisées sur sept centres (Paris-Rungis, Rennes, Toulouse, Marseille, Lyon, Martinique et La Réunion) afin de faciliter la participation des candidats.

Les Épreuves de Vérification des Connaissances (EVC) : deux nouvelles voies d'accès

La session 2025 des EVC introduit **deux voies distinctes** :

- une **voie interne**, ouverte aux praticiens ayant exercé en France au moins deux ans au cours des trois dernières années ;
- une **voie externe**, destinée aux candidats sans expérience préalable en établissement français.

♦ **12 115 candidats** ont déposé un dossier, répartis entre :

- **3 069 candidats** pour la voie interne (4 000 postes dans 4 professions et 52 spécialités) ;
- **9 046 candidats** pour la voie externe (400 postes dans 12 spécialités de médecine).

Bien que le **nombre de postes ouverts ait augmenté de 10 %**, le **nombre total d'inscrits a baissé de 43 %**, marquant une régulation après plusieurs années de forte croissance.

Les épreuves se dérouleront entre **décembre 2025 et février 2026**, avec une publication des résultats en **mars 2026**.

De nouvelles perspectives pour les candidats d'outre-mer

Enfin, un **arrêté du 19 septembre 2025** ouvre désormais des **centres d'épreuves ultramarins** (Martinique, Guadeloupe et La Réunion) pour les épreuves nationales donnant accès au troisième cycle des études de médecine pour l'année universitaire 2026-2027. Cela illustre notre engagement en faveur d'une **égalité d'accès sur tout le territoire**.

Le CNG s'installe dans de nouveaux locaux



Le **Centre national de gestion** s'apprête à rejoindre de nouveaux locaux à compter du **3 novembre 2025**. À cette date, l'ensemble des services du CNG sera installé dans l'immeuble **Eqwater** situé au :

86, rue Henri Farman – 92130 Issy-les-Moulineaux.

Transports :

Bus : lignes 126, 260, 39, 42, 72

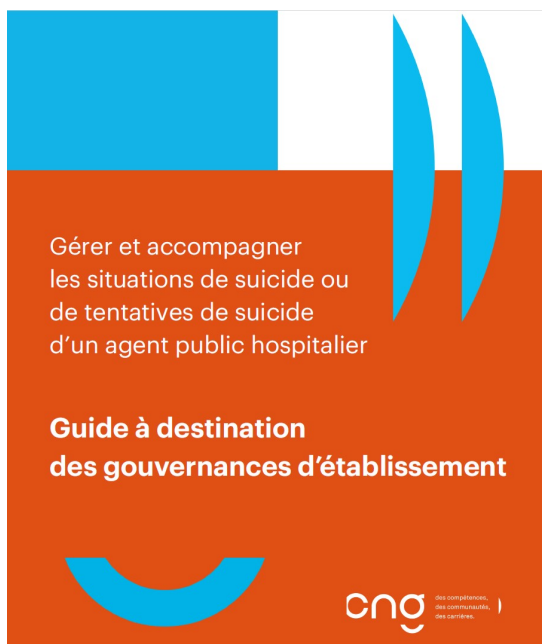
Métro : ligne 8 (station Balard)

Tramway : T2 et T3A

RER C : station Issy- Val de Seine

Ce déménagement s'inscrit dans une **démarche de modernisation et d'amélioration des conditions de travail et d'accueil des professionnels comme de nos usagers**. Il permettra au CNG d'offrir à ses agents un **environnement plus fonctionnel et collaboratif**, tout en renforçant la qualité du service rendu aux professionnels de santé, aux établissements de soins et à l'ensemble de ses partenaires institutionnels.

Gérer et accompagner les situations de suicide ou de tentatives de suicide d'un agent public hospitalier : Jurisclasseur du CNG #2



Le Centre national de gestion (CNG) publie le **Jurisclasseur #2**, un guide méthodologique à destination des établissements publics de santé, consacré à la gestion et à l'accompagnement des situations de suicide ou de tentative de suicide d'un agent public hospitalier.

Ce document propose des **repères juridiques et opérationnels** pour permettre aux équipes de direction de **mettre en œuvre une réponse adaptée**, dans le respect des obligations réglementaires et des principes de protection des agents.

Il aborde notamment la question de la **reconnaissance éventuelle de l'imputabilité au service**, conformément au cadre fixé par la fonction publique hospitalière.

Le guide vise à accompagner les gouvernances des établissements dans la **prévention des risques psychosociaux** et dans la **gestion des situations sensibles**, en renforçant une approche coordonnée, respectueuse et juridiquement sécurisée.

Ce **référentiel constitue un appui essentiel** pour les responsables hospitaliers dans la conduite de leurs missions, en lien avec les enjeux de santé, de sécurité au travail et de continuité du service public hospitalier.

L'actualité CNG des directeurs

Les élections professionnelles des corps de direction auront lieu en décembre 2026 : le CNG lance la démarche !



La date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique hospitalière a été fixée cet été au **10 décembre 2026**.

Le **Département de Gestion des Directeurs (DGD)** du CNG assure l'organisation de ces élections, qui concernent les directeurs d'hôpital, les directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, ainsi que les directeurs des soins.

Ces élections, qui se dérouleront nécessairement **sous forme dématérialisée**, doivent permettre de renouveler la composition de quatre instances pour un mandat de **4 ans** :

- **le comité consultatif national** de la FPH (Fonction publique hospitalière) ;
- **les trois commissions administratives paritaires nationales** : directeurs d'hôpital (DH), directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (D3S) et directeurs des soins (DS).

Sur la base du retour d'expérience des élections de 2022, et des commentaires recueillis à l'époque auprès de nombreux votants, le CNG ambitionne d'organiser ces élections avec une exigence évidente de **régularité du processus électoral**, mais aussi un souci d'intelligibilité et de simplicité du dispositif de vote.

La réussite de ces élections supposera, comme il y a quatre ans, le concours de tous : organisations syndicales qui seront associées à la gestion de projet, mais aussi **établissements et directeurs eux-mêmes** pour garantir l'exhaustivité des listes et l'exactitude des coordonnées.

Le recensement des directeurs contractuels et l'actualisation des coordonnées personnelles des directeurs titulaires sur l'application **SAGA** sont identifiés comme des enjeux essentiels au bon déroulement des élections.

Mathieu Le Poittevin, directeur d'hôpital, a récemment rejoint l'équipe du DGD (mathieu.le-poittevin@sante.gouv.fr). Il a pour mission de **mener à bien** ce projet en sollicitant si besoin votre concours.

Merci par avance d'être attentifs **aux messages pré-électoraux** que nous diffuserons tout au long de l'année 2026.

Sortie EHESP : affectation des futurs directeurs



La mobilisation de tous pour l'affectation des **EDH** et **ED3S** a porté ses fruits, puisqu'au final **118 postes réservés aux EDH** et **99 postes réservés aux ED3S** ont pu être publiés (**71 postes d'adjoint** et **28 postes de chef**) depuis le 5 septembre dernier. Pour rappel, les **EDH** étaient au nombre de **101** et les **ED3S** au nombre de **89**.

La période de recrutement touchant à sa fin, le **CNG** va procéder au **reclassement indiciaire de chaque élève** en vue de leur **titularisation au 1er janvier 2026**. Les **postes restés vacants** à l'issue de cette procédure de recrutement pourront être **republiés dès le prochain tour de recrutement**, prévu au **mois d'octobre**.

Point d'information sur le Tour Extérieur pour les DH et D3S



Le Centre national de gestion organise actuellement la sélection des candidats au **Tour extérieur (DH et D3S)**.

Tour extérieur D3S

Pour cette campagne, **20 postes** sont proposés :

- **12 à la classe normale,**
- **8 à la hors classe,** dont **5** pour la fonction publique hospitalière (FPH) et **3** pour la fonction publique territoriale ou d'État (FPT/FPE).

À l'issue de l'examen des candidatures, la commission de sélection a déclaré **admissibles** :

- **17 dossiers sur 27** en classe normale,
 - **12 dossiers sur 19** en hors classe.
- Aucun dossier n'a été jugé non recevable.

Les **épreuves orales** se sont tenues les **6, 7, 8 et 9 octobre 2025**.

Tour extérieur DH

Concernant le corps des directeurs d'hôpital (DH), **20 postes** ont été publiés :

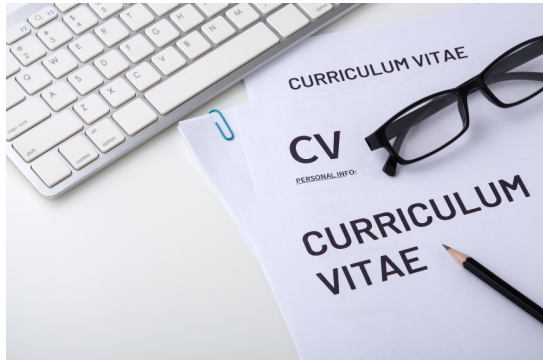
- **15 à la classe normale,**
- **5 à la hors classe** (dont **3** en FPH et **2** en FPT/FPE).

Au total, **68 dossiers** ont été enregistrés :

- **41** pour la classe normale,
- **26** pour la hors classe,
- **1 dossier** a été déclaré irrecevable.

La **commission de sélection** s'est réunie le **13 octobre 2025**.

Mobilité et carrière : un guide pour accompagner les directeurs dans la rédaction de leur CV



Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des parcours professionnels, le CNG met à disposition des directeurs, **un guide de conseils dédié à la rédaction du CV**. Cet outil pratique vise à aider à valoriser les expériences, à structurer efficacement le parcours effectué et à répondre aux attentes des recruteurs, dans un environnement professionnel en constante évolution.

Un **appui utile** pour celles et ceux qui engagent **une démarche de mobilité** ou souhaitent **anticiper une évolution de carrière**.

[Guide pour élaborer votre CV](#)

Promotion des Talentueuses : présentation de la nouvelle promotion



Le **Département de Gestion des Directeurs (DGD)** a organisé, une nouvelle fois cette année, l'**appel à candidatures** pour la future promotion des **Talentueuses**, programme qui accompagne des femmes dans l'affirmation, le développement et l'expression de leurs qualités professionnelles.

Son objectif est de permettre à ces femmes de dépasser les freins qui, malgré la qualité de leur parcours et leurs compétences, les brident dans leur volonté d'évolution professionnelle. L'enjeu est de **donner à ces femmes l'envie de se positionner sur les postes ambitieux** auxquels leur parcours les destine, avec les meilleures chances de succès. **Piloté par la Délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État (DIESE)**, le programme est mis en œuvre par l'**Institut national du service public (INSP)** et la **Direction interministérielle de la transformation publique (DITP)**.

Les apports de la formation :

- **1 promotion de 100** femmes, issues de tous les horizons ministériels et territoriaux
- Des **modalités pédagogiques complémentaires** (coaching collectif et individuel, co-développement, mentorat)
- Un **réseau solide et durable**

Cette année pour la **FPH**, **68 directrices** ont déposé un **dossier de candidatures** et **15 candidates, 13 DH et 2 D3S**, ont été retenues, conformément au nombre de places disponibles pour la FPH. Nous leur adressons toutes nos félicitations.

CHESP : une nouvelle promotion 2026



En janvier 2026, une nouvelle promotion de directeurs issus de la fonction publique hospitalière va intégrer le Cycle des hautes études du service public (CHESP). Conçu par la **Délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État (DIESE)**, le **cycle des hautes études de service public (CHESP)** est un programme de formation interministériel de très haut niveau, pour les agents publics de catégorie A+ ou assimilés,

ayant occupé, occupant ou appelés à rejoindre des **fonctions à haut niveau de responsabilité et à forte dimension managériale**. Le programme est organisé par l'**Institut National du Service Public (INSP)**.

Cet été, le **Département de Gestion des Directeurs (DGD)** a réalisé un appel à candidatures pour la **fonction publique hospitalière (FPH)** à destination des directeurs et directrices déjà sur emploi fonctionnel : **40 personnes** (31 hommes et 9 femmes) ont déposé un dossier de candidature présentant leur parcours, leurs motivations, leur projet professionnel, leur vision de la transformation du service public. Au total, **15 candidats** ont été retenus (10 hommes et 5 femmes) : nous leur adressons toutes nos félicitations !

Verbatim d'un directeur d'hôpital (DH) : « *Le CHESP est une bouffée d'oxygène. Très haut niveau d'analyse sur les pratiques. Synergie de groupe incroyable, immense confiance dans le groupe, bienveillance, empathie, enrichissement par ce que les autres nous apportent, avec une super ambiance. Les modules sont riches. On arrive au CHESP fatigué et on en ressort avec plus de vigueur, les coachs sont très bons. De vraies analyses, de vraies interactions* ».

L'actualité CNG des praticiens hospitaliers

Les rendez-vous des PCME en fin de mandat



A l'occasion de la fin du mandat d'une très grande majorité de présidents de CME (Commission médicale d'établissement) en décembre 2025, la conférence des PCME de centres hospitaliers, présidée par Monsieur **le docteur Thierry Godeau**, a réalisé une enquête qui montrait que **49 % des répondants envisageaient une reconversion**.

Face à ces résultats, un dialogue s'est noué avec le CNG qui, bien que cela ne relève pas stricto sensu de ses missions, a entendu ces aspirations et a souhaité les accompagner.

À cet effet, nous avons construit **un questionnaire, diffusé à tous les PCME**, qui avait

pour objectif d'identifier celles et ceux qui souhaitaient bénéficier d'un entretien avec le CNG afin de les aider dans leur réflexion.

Au terme de ce processus, ce sont **25 PCME** qui ont été reçus cet été afin de les orienter dans leur recherche et de clarifier leurs attentes.

Certains de ces PCME pourront être **sollicités pour aller dans d'autres établissements** que le leur **pour des missions d'accompagnement d'un administrateur provisoire ou d'un directeur intérimaire** ou **pourront avoir une réflexion plus approfondie sur une reconversion professionnelle** lorsqu'il y est constaté des dysfonctionnements majeurs. D'autres missions en cours de réflexion pourront être travaillées avec les conférences de PCME (tutorat de nouveaux PCME, conseil carrière...).

L'identification de ces profils est **une opportunité** pour le CNG et offre aux intéressés des **opportunités** de réinvestir leurs compétences managériales acquises.

Parution des études et bilans annuels 2025 sur les praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires



Le Centre national de gestion (CNG) met à disposition sur son site internet les **études et synthèses statistiques actualisées** relatives à la situation des **praticiens hospitaliers (PH)** et des **hospitalo-universitaires (HU)**, arrêtée au **1er janvier 2025**.

Ces publications offrent une vision consolidée de la **partie hospitalière de leur activité**, des effectifs, des répartitions statutaires et démographiques, ainsi que des dynamiques de recrutement.

Sont notamment disponibles :

Le **bilan annuel des PH au 1er janvier 2025**, accompagné de sa **synthèse** ;

Le **bilan annuel des HU au 1er janvier 2025**, accompagné de sa **synthèse**.

Par ailleurs, une **étude rétrospective** sur la **mise en œuvre des contrats d'engagement de service public (CESP)**, conclus entre **2010-2011** et **2023-2024**, est également publiée. Elle propose :

- **Une analyse complète du dispositif**
- **Une synthèse**

📁 Ces documents constituent des outils de référence pour le **pilotage stratégique**, la **gestion des ressources médicales** et l'**analyse prospective** à l'échelle nationale comme locale.

🔗 **Accès aux études et synthèses sur le site du CNG** : cng.sante.fr

Nouvelle FAQ en ligne : réponses à vos questions sur la gestion statutaire des praticiens hospitaliers



Le Centre national de gestion (CNG) met à disposition une nouvelle **Foire aux questions (FAQ)** dédiée à la **gestion statutaire des praticiens hospitaliers**.

Cette ressource vise à accompagner les établissements et les praticiens dans la compréhension et l'application des textes en vigueur.

Elle répond de manière claire et actualisée aux **questions les plus fréquemment posées** sur des thématiques telles que :

- la disponibilité
- la période probatoire
- les modalités pour candidater

 **Accès direct à la FAQ** sur le site du CNG : cng.sante.fr – rubrique Praticiens hospitaliers.

Un **outil pratique et évolutif**, à consulter régulièrement pour rester informé de **l'interprétation et de la mise en œuvre des dispositions statutaires**.

Actualités managériales

Les rendez-vous du management



Depuis **janvier 2024**, les RDV du management ont permis de réunir de nombreux professionnels hospitaliers autour de thématiques managériales d'actualité. Déjà **huit webinaires** ont été diffusés depuis le lancement de la première saison. L'ensemble des épisodes est disponible en **replay** sur **le site du CNG** rubrique "**Les RDV du management**."

La **saison 2**, débutée le **22 janvier 2025** avec un épisode consacré à « *La médiation nationale et ses nouvelles missions* », poursuit sa programmation jusqu'à la fin de l'année.

L'**épisode 6** du **mercredi 17 septembre 2025**, était consacré à « *L'organisation des solidarités RH médicales au sein d'une région : l'exemple de la Normandie* », avec l'intervention de **François MENGIN LECOMTE**, directeur général de l'ARS Normandie.

L'**épisode 7** du **mercredi 15 octobre 2025** était consacré à la thématique suivante : « *Le parcours managers un axe de la stratégie managériale au service des établissements de santé* » L'intervention était assurée par **Hélène TIRIAU**, cheffe de projet formation continue des professions de santé, sous-direction des ressources humaines du système de santé, DGOS.

Prochain épisode à noter dans vos agendas :

Saison 2, épisode 8 : Sensibilisation aux biais de recrutement, mercredi 19 novembre de 12h30 à 14h.

Intervenante : **Zélie VAN ROOIJ**, consultante - formatrice, spécialiste de l'égalité Femmes/Hommes, lutte contre les VSS et contre les discriminations chez EGAE

Tous les webinaires sont accessibles en différé sur le site du CNG. Ces rendez-vous visent à nourrir la réflexion collective autour des enjeux de gouvernance, d'encadrement et d'organisation du système hospitalier.

Les rendez-vous de la mobilité



Le CNG a lancé un nouveau format de webinaire appelé les « **Rendez-vous de la mobilité** » pour présenter aux directeurs et, selon les secteurs, aux praticiens hospitaliers, les opportunités de mobilités vers les autres versants de la fonction publique. Des administrations viennent présenter leur organisation, les types de fonctions pouvant être ouvertes à une mobilité inter-versants, les profils attendus, les modalités de recrutement, les éléments de rémunération, etc.

Un **premier rendez-vous de la mobilité** s'est tenu le **1^{er} avril 2025** avec une intervention de **Marc Estournet**, délégué à l'encadrement supérieur des ministères économiques et financiers. Un **second webinaire** s'est déroulé le **13 mai 2025** avec une présentation sur les mobilités au sein des ministères sociaux avec **Corinne Michel**, déléguée à l'encadrement supérieur et dirigeant des ministères sociaux, de **Cédric Puydebois**, adjoint au chef de l'IGAS, de **Vincent Haller**, chef de la mission « Accompagnement et conseil en évolution professionnelle » pour les ministères sociaux et de son adjointe **Christelle Lemieux**.

Le **troisième rendez-vous** a eu lieu le **24 juin 2025** sur les mobilités conduisant à « devenir sous-préfet », avec la participation de **Michaël Mathaux**, chef de mission « Recrutement et accompagnement », et **Sophie Chauveau**, cheffe de la mission « Modernisation pour l'encadrement supérieur ».

Le **quatrième épisode** : « Les juridictions administratives : Tribunaux administratifs, Cours administratives d'appel, Conseil d'État » a été animé par **Marianne Briex**, cheffe de département – Recrutements et accompagnement des parcours, et par **Ludovic Grelet**, chargé de mission « encadrement supérieur » (DRH du Conseil d'État).

Le **cinquième épisode** était consacré à « L'administration pénitentiaire : Direction de services pénitentiaires », avec les interventions de **David Creissac**, chef du bureau de l'accompagnement managérial et de la gestion personnalisée des corps de direction, et **Carine Jonrond**, cheffe de projet attractivité de la direction de l'administration pénitentiaire, directrice des services pénitentiaires.

Ces cinq premiers webinaires sont disponibles en replay sur le site internet du CNG, n'hésitez pas à suivre le compte **LinkedIn du CNG** sur lequel les liens d'inscription sont relayés et à y assister en direct pour poser vos questions aux intervenants.

Le CNG assure également des présentations, auprès d'autres administrations, des métiers de direction de la fonction publique hospitalière afin d'attirer, en retour, de nouveaux profils qui viennent enrichir les équipes de direction des établissements de santé et médico-sociaux.

Le Portrait

Question : Programme de mentorat 2024-2025 : vos motivations en vous engageant ?



1 Question, 1 Réponse

Question : « Je souhaiterais devenir directeur d'hôpital ou directeur d'établissement médico-social : par où commencer ? »

Réponse : Le CNG assure la gestion des carrières des directeurs et propose également des informations sur la mobilité, le suivi de carrière et l'accompagnement personnalisé.

Nous vous invitons à consulter la rubrique « [Candidats / concours](#) » sur le site du CNG, où vous trouverez le calendrier des concours, les conditions d'accès, et les modalités d'inscription.

Vous pouvez aussi bénéficier d'un accompagnement pour vous préparer (webinaires, coaching, retours d'expérience).

Vous pouvez consulter notre section FAQ, qui répond aux questions les plus courantes.

AGENDA

23/10/2025 : Arrêtés d'avancement PH

18/11/2025 : Instance Collégiales D3S

19/11/2025 : Instance Collégiale DH

24/11/2025 : Arrêtés de titularisation PH

25/11/2025 : Arrêtés d'avancement PH

26/11/2025 : Arrêtés de nomination pour les postes restés vacants du tour de printemps 2025 et le fil de l'eau de septembre 2025

2/12/2025 : Commission Statutaire Nationale PH
Médecine / Pharmacie / Radiologie

5/12/2025 : Comité Consultatif National DH

9/12/2025 : Commission Statutaire Nationale PH
Anesthésie-Réanimation / Biologie / Chirurgie / Psychiatrie

10/12/2025 : Conseil médical national des Directeurs

16/12/2025 : Arrêtés de titularisation PH

17/12/2025 : Arrêtés d'avancement PH

18/12/2025 : Arrêtés de nomination du tour d'automne 2025

Connaissez-vous les numéros verts d'aide et d'accompagnement psychologique à votre disposition ?

Des numéros verts sont à votre disposition en cas de besoin d'aide et d'accompagnement psychologique urgent, disponibles 24H/24 et 7J/7 par téléphone. Ces services sont gratuits, anonymes et confidentiels.

Je suis directeur : 0 805 230 439

Vous serez mis en relation avec des psychologues cliniciens diplômés et soumis au code de déontologie de la profession pour :

- vous permettre de prendre du recul,
- vous aider à mieux cerner les éléments qui déclenchent le mal-être,
- vous aider à retrouver un meilleur équilibre,
- vous informer, orienter et accompagner vers des solutions appropriées.

Je suis médecin ou interne en médecine : 0 800 288 038*

Vous serez mis en relation avec un confrère (médecin de la commission départementale d'entraide ordinaire ou médecin d'une association régionale d'entraide), avec un psychologue clinicien, ou avec un interlocuteur formé spécifiquement pour évoquer toute difficulté financière, administrative, juridique ou autre.

*Ce numéro a été créé en 2018 par le conseil national de l'Ordre des médecins.

Je suis pharmacien ou étudiant en pharmacie : 0 800 73 69 59

Ce numéro vert, mis en place par le conseil national de l'Ordre national des pharmaciens aux côtés de l'association ADOP, permet à chaque pharmacien ou étudiant en pharmacie d'entrer en contact avec l'un des confrères bénévoles de l'association, en conservant son anonymat, pour lui exposer ses difficultés.

Suivez-nous sur
les réseaux sociaux



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit sur cng.sante.fr.

Se désinscrire
@2025 CNG